

Une place pour TOUS les Jeunes

sur notre territoire



Constat et propositions en direction
des jeunes en situation de fragilité

Novembre 2020



L'Espace Citoyen
du Grand Annecy

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Contribution du groupe de travail
"La Place des Jeunes"

CONSTAT ET PROPOSITIONS

en direction des jeunes en situation de fragilité

Novembre 2020

Le présent document est destiné aux élus du Grand Annecy ainsi qu'aux maires et aux services jeunesse des communes de l'agglomération.

Il résume les travaux menés pendant trois ans par un groupe de travail de l'Espace Citoyen sur le thème **des pratiques et des attentes des jeunes de 16 à 30 ans**.

Il s'appuie sur deux enquêtes administrées en partenariat avec l'IUT d'Annecy, portant sur plus de 400 jeunes représentatifs du territoire, ainsi qu'avec l'IREIS sur 40 jeunes en situation de fragilité sociale suivis par le SAREV. L'analyse des données et des témoignages recueillis met à mal les clichés " Annecy ville de vieux " ou " Jeunesse dorée annécienne " en illustrant la multiplicité des situations selon la classe d'âge, l'occupation, le lieu de résidence – urbain, périurbain, rural – ou le milieu socio-professionnel des parents.

Un premier document, diffusé en octobre 2019, montrait que **les jeunes du territoire sont aussi nombreux, expriment les mêmes attentes, rencontrent les mêmes difficultés qu'ailleurs, en particulier en matière de logement, de transport et d'autonomie**.

Cette étude devait être complétée par l'examen spécifique de la situation des jeunes les plus fragiles. La crise sanitaire et le confinement de mars 2020 ont rendu encore plus difficile non seulement l'approche de ces jeunes, mais aussi leur propre situation. Les difficultés de la jeunesse identifiées dans la première contribution de l'Espace Citoyen se trouvent exacerbées par la crise du COVID-19.

Au moment où l'État, la région, le département et les communes se mobilisent pour la Jeunesse, il paraît important que le Conseil Communautaire renforce, de par ses compétences transversales, **l'aide et l'accompagnement des jeunes en situation de fragilité ou de ceux dont la situation est aggravée par la crise sanitaire**.



L'Espace Citoyen insiste sur l'importance de faire une place à TOUS les jeunes pour éviter de futures fractures, générationnelles ou sociales. Cette crise et les réponses qui y seront apportées doivent permettre de mobiliser et d'engager la jeunesse sur un territoire et un avenir qui leur appartiennent.

TABLE des matières



01

L'intérêt porté par l'Espace Citoyen à la thématique jeunesse



02

Une jeunesse aux multiples facettes, de nombreux acteurs, mais des besoins non couverts



03

2019 - Dans une première approche, une jeunesse qui aime le territoire, mais qui rencontre des obstacles pour y vivre bien



04

La démarche jeunesse initiée dans le cadre d'Imagine le Grand Annecy



05

2020 - Un territoire attractif pour les jeunes mais qui reste inaccessible pour certains d'entre eux



06

Pour des réponses adaptées aux jeunes en situation de fragilité



**20% de la population...
80% de l'avenir !**

01. L'INTÉRÊT PORTÉ PAR L'ESPACE CITOYEN à la thématique jeunesse



L'ESPACE CITOYEN est le Conseil de développement du Grand Anney, instance de démocratie participative prévue par la loi.

Dès son installation, en septembre 2017, la problématique de la Place des Jeunes sur le territoire a été identifiée comme prioritaire compte tenu des enjeux que représente la jeunesse.

Les jeunes représentent l'avenir du territoire, ses forces vives (...) Ils forment une importante source de compétences à attirer et à conserver sur notre territoire (économie du savoir)

Extrait du compte rendu de la réunion d'installation de l'Espace Citoyen en 2017

Nos premiers travaux, s'appuyant sur une enquête réalisée par des étudiants de l'IUT¹ et menés par des membres bénévoles et issus de divers milieux professionnels ou associatifs, ont porté sur **l'accès aux services pour la tranche d'âge 16 à 30 ans.**

Une contribution intitulée "Une Ville et un Territoire avec les Jeunes" a été diffusée en octobre 2019 auprès des élus communautaires et des 34 communes de l'Agglomération.

À l'issue de ces travaux qui formulaient un certain nombre de recommandations, mais soulevaient également plusieurs points à approfondir, le groupe de travail a souhaité poursuivre son observation autour de *la parole des jeunes en situation de fragilité.*

En effet, il nous semble essentiel que les politiques publiques envers les jeunes soient tournées vers TOUS les jeunes, qu'ils soient en situation de formation

ou d'emploi, mais aussi auprès des jeunes moins "visibles", qui échappent aux mesures traditionnelles d'accompagnement.

La crise sanitaire renforce davantage les inégalités et les situations difficiles.

Notre territoire, si envié et attractif, ne doit pas masquer une réalité invisible, mais au contraire, doit être un véritable lieu de cohésion sociale.

En tant qu'Espace Citoyen, nous souhaitons par cette contribution, s'appuyant sur les travaux menés par l'IREIS² en lien avec la direction jeunesse de la ville d'Anney (secteur SAREV³), **alerter les élus sur cette urgente nécessité à intégrer l'ensemble des jeunes aux enjeux du territoire pour qu'ils puissent réaliser un parcours de vie conforme à leurs aspirations et apporter leur richesse individuelle au potentiel collectif du Grand Anney.**

¹ IUT : Institut Universitaire de Technologie d'Anney – Université Savoie Mont Blanc.

² IREIS : Institut Régional et Européen des métiers de l'Intervention Sociale, établissement d'Anney.

³ SAREV : Secteur Accompagnement Remobilisation par les Educateurs de la Ville d'Anney.

02. UNE JEUNESSE AUX MULTIPLES FACETTES

de nombreux acteurs, mais des besoins non couverts

Un enjeu démographique significatif

39 000 : c'est le nombre de jeunes, de 15 à 30 ans résidants sur le territoire du Grand Annecy

(source Insee, projections de population modèle OMPHALE)

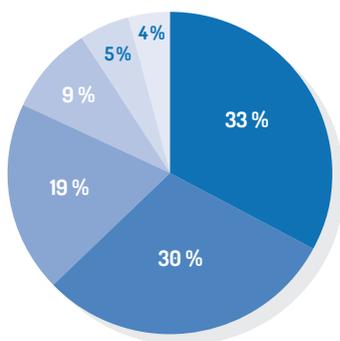


Ces jeunes – urbains, périurbains, ou ruraux – sont répartis pour **75% sur la ville d'Annecy et sa première couronne et pour 25% sur les autres secteurs du territoire** : Rive gauche du lac (7%), Tournette (4%), Pays d'Alby (6%) et Pays de Fillière (8%).

La tranche des 16-20 ans représente environ 1/3 de la jeunesse (34%) ; celle des 21-25 ans est un peu moins représentée (31%) sans doute du fait des jeunes qui suivent des longues études en dehors de notre bassin de vie ; la tranche des 25-30 ans est légèrement plus importante (35%), du fait de l'attractivité du territoire pour les jeunes actifs.

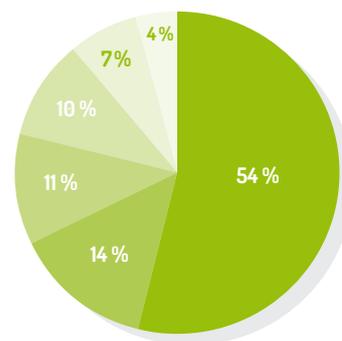
Des profils diversifiés

La répartition par **statut** et **profession** s'appuie sur l'enquête IUT de 2019



RÉPARTITION PAR STATUT

- 33 % : Étudiants
- 30 % : En emploi
- 19 % : En recherche d'emploi
- 9 % : Alternants
- 5 % : Lycéens
- 4 % : Entrepreneur et service civique



RÉPARTITION DES ACTIFS PAR PROFESSION

- 54 % : Employés
- 14 % : Infirmiers, enseignants, agents de maîtrise
- 11 % : Artisans, commerçants et chefs d'entreprises
- 10 % : Cadres et professions libérales
- 7 % : Ouvriers
- 4 % : Agriculteurs

La diversité des profils et des situations conduit nécessairement à des besoins et des attentes différents.

Une pluralité d'acteurs mobilisés, institutionnels et associatifs

L'État, la Région, le Département, les communes, les associations interviennent directement ou indirectement dans le parcours d'un jeune entre 15 et 30 ans.

● L'ÉTAT

Il définit la politique éducative, le contenu des enseignements, rémunère les personnels de l'éducation nationale, assure le financement de la construction et le fonctionnement des universités, est responsable des dispositifs d'insertion professionnelle des jeunes, de l'enfance délinquante (Protection judiciaire de la jeunesse, ...)

● LA RÉGION

Elle finance la construction et le fonctionnement des lycées, définit et met en œuvre la politique d'apprentissage et de formation professionnelle en direction des jeunes, peut développer des activités en faveur du sport, de la jeunesse et de l'éducation populaire, finance et organise les transports scolaires ; à noter, en Auvergne Rhône Alpes, la mise à disposition du "Pass Région" pour les lycéens.

● LE DÉPARTEMENT

Il s'occupe de la construction et du fonctionnement des collèges, des jeunes en difficulté (participation aux actions d'éducation des mineurs et prévention des mauvais traitements à leur égard, politique d'insertion sociale) ; gère le service public de protection de l'enfance (prise en charge possible de jeunes majeurs), soutient la mission locale, gère le fonds d'aide aux jeunes en difficulté âgés de 18 à 25 ans (qui n'ont pas accès au RSA), finance des actions sportives, éducatives, culturelles dans les collèges.

● LE GRAND ANNECY

Il soutient l'enseignement supérieur (création de nouvelles formations, aide à la construction – rénovation de bâtiments universitaires), finance le logement étudiant, soutient la mission locale pour les jeunes en situation de recherche d'emploi, peut financer de la formation professionnelle pour les publics les plus éloignés de l'emploi, notamment les jeunes (École de la deuxième chance), organise les transports scolaires par délégation de la Région.



● LA VILLE D'ANNECY

Elle propose de nombreux services et animations socio-culturelles aux jeunes, avec notamment le Bureau Information Jeunesse, une "maison des adolescents", des actions de prévention en matière de santé, des animations de quartier dédiées aux jeunes, un accompagnement scolaire, le SAREV, etc.

● LES COMMUNES DU GRAND ANNECY

Elles proposent également un accès aux activités culturelles, sportives ou de loisirs, aux adolescents de 12 à 17 ou 18 ans selon les cas (ex : Foyer du Laudon et école de musique à St-Jorioz, le Syndicat Intercommunal du Pays d'Alby, la commune de Fillière, ...).

● LES ASSOCIATIONS

Maisons des jeunes et de la culture, Foyers de jeunes travailleurs, Fédérations, proposent un accès aux loisirs, aux sports, aux vacances, animent les formations au BAFA ou les juniors associations, etc.

- **La Fédération des Œuvres Laïques** qui gère par exemple l'accueil des Mineurs isolés étrangers, un Centre Éducatif Renforcé (en lien avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse) pour accueillir des jeunes en situation de rupture sociale (ex : centre de St Eustache) ;

- **L'association Passage** qui propose des chantiers éducatifs aux jeunes de 14 à 18 ans dans une démarche préalable à l'insertion professionnelle.

Pourtant, malgré la qualité du travail de l'ensemble de ces professionnels, de ces institutions, des jeunes se retrouvent "sur le bord du chemin", en situation de rupture familiale, scolaire ou sociale.

03. 2019 – DANS UNE PREMIÈRE APPROCHE, une jeunesse qui aime le territoire, mais qui rencontre des obstacles pour y vivre bien

En octobre 2019, un document de 20 pages intitulé **Une Ville et un Territoire avec les Jeunes** a été diffusé aux élus.

En fonction de leur importance et du taux de satisfaction obtenus lors de l'enquête⁴ les thématiques étaient regroupées en trois catégories : points forts, points de vigilance et préoccupations majeures – ceci avant la crise sanitaire et ses conséquences, et dans une situation de plein emploi. Il s'ensuivait des défis à moyen terme et des recommandations de chantiers prioritaires à court terme.

Parmi les **points forts** à conforter, au niveau du territoire figuraient essentiellement **le cadre de vie et l'accès aux loisirs**. Un bémol était apporté quant à l'attractivité du territoire qui certes attire mais ne retient pas la jeunesse : "un jeune sur trois n'envisage pas de s'établir sur le territoire".

Les **points de vigilance** à améliorer, concernaient **l'accès à l'emploi** en particulier en cas de retournement économique ; **l'accès aux soins**, où même avant l'engorgement du système de santé les jeunes remontaient les difficultés à trouver un médecin traitant ou à obtenir un rendez vous chez

un spécialiste. En matière **d'accès aux études**, était soulignée l'absence de filières d'études longues entraînant une fuite de talents. Enfin l'enquête avait fait remonter des inquiétudes quant à **l'alimentation des jeunes** au regard des faibles budgets qui lui est consacrée et à la qualité même de la restauration qui leur est accessible.

Mais les **préoccupations majeures** à traiter, restaient les **problèmes de mobilité et d'accès au logement** les deux étant d'ailleurs liés. **Un jeune sur deux se dit obligé de prendre la voiture tous les jours** et seulement un tiers des trajets domicile activité prennent moins de 15 minutes, tous modes de transport confondus⁵. **Un jeune sur deux rencontre des difficultés à se loger**, le coût et les garanties exigées par les bailleurs étant les principaux obstacles. Enfin **l'implication citoyenne des jeunes** était aussi classée au rang des préoccupations, en particulier pour les moins de 25 ans. **Cependant, un jeune sur deux de la classe 26-30 ans se disait prêt à s'engager, en particulier sur le thème de l'environnement, dans une structure associative ou citoyenne.**

De ces constats il découlait des défis à relever pour l'horizon 2030 :

- 1 **Aménager la ville et le territoire pour tous les âges**
- 2 **Piloter les politiques jeunesse à l'échelle du Grand Annecy**
- 3 **Mettre en place des dispositifs d'implication des jeunes dans tous les projets**



L'ESPACE CITOYEN recommandait enfin de mettre en place rapidement des initiatives facilitant ou améliorant l'accès à des services dédiés aux moins de 30 ans, avec quatre chantiers prioritaires :

- Création de tiers lieux accessibles aux jeunes,
- Création d'une plateforme numérique dédiée aux services accessibles aux jeunes,
- Organisation d'une journée d'accueil de l'ensemble des étudiants et à terme d'une journée de la jeunesse sur l'ensemble du territoire,
- Lancement d'un programme de logements accessibles aux jeunes.

⁴ L'enquête menée de février à avril 2019 auprès de 426 jeunes suivant la méthode des quotas portait sur 9 thématiques : études, emploi, logement, mobilité, alimentation, santé, loisirs, cadre de vie et citoyenneté.

⁵ L'enquête a été réalisée avant la mise en place des bus Rythmo par la Sibra au printemps 2019.

04. LA DÉMARCHE JEUNESSE initiée dans le cadre d'Imagine le Grand Annecy



Les rencontres **Imagine le Grand Annecy**, engagées par l'agglomération avec les habitants en 2018, ont mis en évidence parmi les enjeux stratégiques pour l'avenir de ce territoire le sujet de la jeunesse de manière essentielle.

Les jeunes ont exprimé leur envie de réussir et de profiter du développement du Grand Annecy.

Les parents, les entreprises et tous les professionnels qui les entourent ont eux aussi exprimé la nécessité de prendre en main cette question, pour permettre à la fois la réussite des jeunes et le développement du territoire.

En 2019, les élus du Grand Annecy décident de faire de ce sujet une de leur priorité d'une part en inscrivant l'ambition de **"donner toute sa place à la jeunesse"**, dans le projet de territoire qu'ils votent à l'unanimité le 7 février 2019, d'autre part en lançant la réflexion collective sur ce sujet le 2 juillet 2019.

Ce soir-là, plus de 450 personnes, des jeunes et moins jeunes dans toute leur diversité, sont venues débattre notamment autour des thématiques suivantes : parcours de formations dans l'enseignement supérieur, recrutement, liens avec les entreprises afin de faciliter l'accueil (stage, apprentissage, premier emploi), coût de la vie, logement, transports, accès à la culture, changement climatique, vie nocturne et festive.

La démarche jeunesse s'est poursuivie le 18 novembre 2019 par une réunion de travail avec les habitants de l'Observatoire⁶, l'Espace Citoyen, les services des communes et de l'agglomération et plusieurs professionnels du secteur éducatif et socio-culturel, ainsi que de l'insertion. Il s'agissait de faire le point sur les pistes d'actions prévues, les manques et de faire des propositions autour de trois thématiques :

- **Le "Bien Vivre" dans le Grand Annecy - cherté de la vie, accès au logement, mobilité, animation de la ville, du territoire**
- **"Réussir son projet" - formation et enseignement supérieur, lien entre les jeunes et les entreprises**
- **"Être acteur de son territoire" - implication citoyenne, actions au sein des équipements culturels et sportifs**

En décembre 2019, les habitants de l'Observatoire citoyen, notent dans leur avis sur l'état d'avancement des 90 objectifs, que les rencontres autour de la jeunesse ont rassemblé *« beaucoup de monde mais il manquait une partie de la jeunesse du Grand Annecy : les catégories populaires. Il faut prendre en compte tous les jeunes : les saisonniers, les alternants, en veillant particulièrement à associer les jeunes les plus précaires et ne pas oublier les jeunes des communes périphériques. Il faut creuser les pistes : être un peu plus dans l'action et moins dans le débat »*.

⁶ L'Observatoire d'Imagine le Grand Annecy, mis en place le 3 juillet 2019, a retenu la place des jeunes dans un de ses thèmes prioritaires.

05. 2020 - UN TERRITOIRE ATTRACTIF pour les jeunes mais qui reste inaccessible pour certains d'entre eux

La contribution *Une Ville et un Territoire avec les Jeunes* d'octobre 2019 concluait sur le besoin de développer d'autres approches que l'enquête statistique et insistait sur **"l'attention à apporter aux fractures se développant entre les différentes jeunessees d'un même territoire"**.

La poursuite des travaux de l'Espace Citoyen était donc orientée vers les jeunes en situation de fragilité sociale, ceux qui ne venaient pas aux réunions publiques et dont la parole était peu audible ou plus difficile à porter.

Le rapprochement avec le SAREV de la Direction Jeunesse de la ville d'Annecy nous a sensibilisés à la problématique des **NEET⁷ : jeunes ni en emploi, ni en formation, ni en études**, dont le nombre est en progression, comme est en progression le chômage des jeunes à l'issue de la crise sanitaire. Certains de ces jeunes sont suivis par les services compétents ou les associations caritatives, d'autres deviennent "invisibles" et ne sont plus suivis par aucune institution. Tout l'enjeu de l'accompagnement de cette jeunesse est de prévenir la marginalisation durable et la rupture avec "le système" en leur donnant une chance de sortir d'une situation transitoire et en reconnaissant le potentiel de chacun. Pour cela, les moyens des différents services d'accompagnement en place sont sans doute en-deçà des besoins.

4315 NEET sur le bassin d'Annecy en 2020 (source Direccte 74)



Le rôle de l'Espace Citoyen étant de faire remonter les questionnements, de sensibiliser les élus et les acteurs, d'alerter tout en gardant une certaine neutralité, il était décidé, en février 2020, de confier à des élèves de l'IREIS un "diagnostic territorial et social" sur le sujet :

Comment favoriser l'expression des jeunes en "situation de fragilité" sur leur place et leur réussite à Annecy ?

devant déboucher sur des "propositions pour mieux intégrer la parole de ces jeunes dans les politiques publiques". Dans ce cadre, une enquête a été menée auprès d'une quarantaine de jeunes approchés par l'intermédiaire du SAREV.

Le travail des étudiantes a rapidement été limité, à partir de mars, par le confinement et par la crise sanitaire et n'a pas permis d'approcher toutes les situations représentatives de cette population.

L'analyse des réponses au questionnaire et aux autres supports méthodologiques utilisés dans le cadre de ce diagnostic⁸ a montré que les problèmes pointés pour l'ensemble des jeunes, dans le rapport d'octobre 2019 : logement, emploi, mobilité sont **exacerbés pour les jeunes en errance familiale, sociale ou scolaire**, et que ces difficultés étaient accrues du fait de la crise sanitaire. Certains de ces jeunes semblent piégés dans des situations insolubles, des spirales sans issue.

⁷ NEET : acronyme anglais pour « Not in Education, Employment, or Training ».

⁸ Outils utilisés : questionnaire semi-directif, photo langage, échelle du bonheur.



Verbatims

Sans adresse, pas d'emploi. Sans emploi, pas d'adresse.

"Je suis interne dans un lycée, les week-ends et les vacances je n'ai pas de logement."

"La concentration n'est pas simple quand tout n'est pas rose chez moi."

"Un studio sur Annecy coûte en moyenne 600 €... c'est compliqué quand on touche le SMIC."

"Il est difficile de trouver un logement quand on n'a pas de travail stable."

"Je n'ai pas le permis, mes recherches d'emploi sont restreintes, je dois m'adapter aux horaires des bus."



Au-delà des verbatims ci-dessus, le rapport des étudiantes⁹ de l'IREIS confirme que 37% des jeunes interrogés ont pour objectif principal de trouver ou de garder un **emploi**, d'autant que la plupart d'entre eux n'ont pas les ressources nécessaires ou un soutien familial suffisant pour pouvoir accéder à un logement autonome.

L'impossibilité d'accéder à un **logement** ne permet pas l'accès aux autres droits sociaux.

Fonder ou avoir une **famille** arrive en troisième objectif des jeunes une fois la sécurité de l'emploi et du logement atteinte.

Le rapport préconise par ailleurs de développer des lieux de vie dédiés aux jeunes, de recueillir leur parole

et de communiquer avec eux au travers d'outils numériques facilement accessibles.

La nécessité de **créer des actions auprès des collégiens et des lycéens** pour repérer au plus tôt l'apparition de difficultés et de comportements à risques est une des pistes prioritaires. L'enjeu consiste à briser cette "forme d'engrenage : arrêt de scolarité précoce, absence de formation, difficulté à trouver un emploi, impossibilité d'obtenir un logement, perte de motivation et de confiance en soi".

Le rapport conclut sur des cas d'insertion réussis et sur la motivation des jeunes, une fois accompagnés, à s'investir dans des projets qui concernent leur avenir.

⁹ Marine ALIOUA, Amélie BARONE et Chloé CHARBONNIER.

- Témoignages de jeunes : extraits -



Camille : « Comment fait-on pour avancer seule ? »

Camille*, est une jeune femme de 20 ans qui a quitté le domicile suite à une rupture familiale. En plein désarroi, elle s'est tournée vers une assistante sociale et a bénéficié du soutien du SAREV qui l'a accompagnée pour assurer son autonomie : "au début, c'est compliqué car on ne connaît rien, vers qui se diriger... on ne nous explique pas à l'école ou ailleurs comment prendre de l'indépendance". Camille pense qu'elle a eu de la chance de trouver les bons interlocuteurs "parce qu'on me l'a dit".

Malgré la sortie de confinement, elle a réussi à décrocher un emploi durant l'été, ce qui lui a permis de reprendre ses études en deuxième année de BTS. Elle a pu obtenir bourses et aides de l'État, ainsi qu'un "logement à bon prix" en résidence étudiante. Elle peut se consacrer pleinement à ses études, mais "d'autres camarades sont dans des situations compliquées, avec l'école, leurs loyers très chers et l'obligation de travailler à côté". La fragilité de sa situation lui met constamment la pression, alors elle économise et fait attention à son argent afin de prévenir l'avenir "quand tu n'es pas suivi par tes proches, tu peux tout perdre...si on tombe il n'y a personne pour nous rattraper". Camille reste confiante et se démène pour trouver un stage pour son BTS et passer son permis de conduire.

Malgré un cadre de vie idéal (une très belle ville, des restaurants, des magasins ...), Camille relève les difficultés de vivre seule sur le territoire annécien, et souhaite que les jeunes soient mieux informés directement dans les écoles, les lycées, les "lieux où l'on peut trouver tous les jeunes".



Raphaël : « Comment s'en sortir quand on décroche à 14 ans ? »

Raphaël*, jeune homme de 20 ans, en formation de qualification professionnelle et CDI intérimaire. Suite à une relation complexe avec ses parents, son désir d'indépendance est apparu très tôt. Vélo, scooter, service civique et stages avec quelques associations et organismes lui ont permis de gagner un peu sa vie et d'obtenir un début de stabilité, "il faut se battre pour trouver une stabilité", "je me suis réellement remis à faire quelque chose de ma vie, c'est quand j'ai découvert le SAREV", cependant cette situation ne lui permet toujours pas d'avoir son propre domicile. "Si tu n'as pas de revenu, tu ne peux pas payer de loyer, tu ne peux rien faire". C'est pour cela qu'il tient à avoir le diplôme de sa formation.

Il faudrait selon lui "simplifier les démarches", et "accompagner, écouter, comprendre et faire confiance aux jeunes" à travers des structures, des dispositifs notamment pour les jeunes "dès 16 ans" qui souhaitent prendre leur indépendance.

Raphaël souhaite que l'on fasse confiance aux jeunes et qu'on leur donne leur chance : "un enfant de 19 ans tu ne vas pas lui dire va faire ci, va faire ça, il est assez grand pour savoir ce qu'il a à faire, pour choisir sa vie" mais pour cela, il est nécessaire d'avoir des conseils et des dispositifs.

* les prénoms ont été changés

06. POUR DES RÉPONSES ADAPTÉES aux jeunes en situation de fragilité



Les préconisations de l'Espace Citoyen s'articulent autour de plusieurs axes



Une communication ciblée et adaptée :

- Recenser les différents dispositifs, les rendre **visibles et accessibles**, créer un numéro vert, un site internet ou une application dédiée,
- Créer des **espaces de dialogue** pour les jeunes peu à l'aise dans des réunions au format traditionnel : minibus dans les quartiers, événements de rue, cellule de prise en charge, d'écoute et d'orientation,
- Mieux identifier le BJI¹⁰ et son offre de services, la mission locale pour les jeunes, créer des **relais dans tout le territoire**.



Témoignages de professionnels

"Il existe une contradiction à vouloir créer un dispositif pour des jeunes qui s'excluent des dispositifs."

"Faire un pas de côté pour ouvrir d'autres possibles."

"Au coeur du travail social : comment aller chercher [ces jeunes] sans rajouter des dispositifs."

"S'appuyer sur les compétences des jeunes plutôt que relever leur faiblesse."

"Valoriser pour redonner confiance."

"Changement de posture : aller les trouver avant de pouvoir les accompagner, provoquer la rencontre."



¹⁰ BJI : Bureau Information Jeunesse, commune d'Annecy.

Des professionnels de l'urgence et de l'insertion mobilisés :

- Changer de posture pour "aller vers",
- Mieux identifier, les **jeunes de moins de 20 ans** qui n'entrent pas dans les dispositifs actuels,
- Accompagner les **jeunes fragilisés** dans le contexte de crise sanitaire,
- **En matière de logement :**
 - > développer une réelle politique d'**accessibilité des logements** pour tous les jeunes, quels que soient leur statut ou leur niveau de revenus, développer l'expérience DIHJ¹¹,
- **En matière d'emploi et de formation :**
 - > actualiser les **programmes d'insertion** ou de ré-insertion, dans le contexte de la crise sanitaire,
 - > en parallèle des plans jeunes, quels leviers actionner au niveau de l'agglomération pour **mobiliser son réseau d'acteurs économiques et institutionnels** pour ouvrir leurs portes et accueillir des jeunes.

Une coordination des différents acteurs à renforcer :

- Développer un **partenariat** entre entreprises, services dédiés aux jeunes, et bailleurs, dans la perspective de trouver des solutions individuelles donnant une chance aux jeunes qui sont en situation de fragilité économique, sociale ou familiale,
- Mettre en place des **cellules de coordinations territoriales**, soutenir les projets transversaux,
- Porter une attention particulière envers les **jeunes en situation de handicap** visible ou invisible,
- Trouver des solutions pour **individualiser la prise en charge et le suivi des jeunes en difficulté** : faire du "sur mesure", parrainage, faire connaître les initiatives réussies pour donner confiance aux jeunes et aux acteurs qui s'engagent. Ce travail d'accompagnement nécessite de renforcer les équipes pour réaliser un vrai parcours avec les jeunes, "faire avec", "la main dans la main",
- Clarifier les modalités d'action possible de l'**agglomération** en faveur des jeunes, et en coordination avec les **communes**.



Ces préconisations ne sont pas exhaustives mais, à l'heure où les différents acteurs se mobilisent pour la Jeunesse, et dans la continuité des chantiers initiés dans le cadre de la démarche jeunesse, l'ESPACE CITOYEN souhaite insister sur l'intérêt que le Grand Annecy inscrive dans ses priorités d'action **les mesures concrètes pour que TOUS les Jeunes aient leur place et un avenir sur le territoire**

¹¹ DIHJ : Dispositif d'Insertion par l'Hébergement des Jeunes.



L'Espace Citoyen, c'est quoi ?

Il s'agit d'une instance de démocratie participative constituée de membres bénévoles issus de la société civile et de représentants des institutions et associations du territoire, qui effectue des missions de consultations et de propositions sur les orientations majeures des politiques locales.

Véritable outil d'aide à la décision, l'Espace Citoyen accompagne le Grand Anancy dans l'évolution du bassin de vie en formulant des avis citoyens. Dans les différentes thématiques abordées, il s'applique à traiter des sujets et des enjeux d'avenir concernant directement la population: la mobilité urbaine, la place des jeunes dans le territoire, le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), etc.

L'Espace Citoyen du Grand Anancy
Conseil de Développement
Grand Anancy - 46 avenue des Iles
BP 90270 - 74007 Anancy
Tél 04 80 48 07 32
espacecitoyen@grandanancy.fr

